

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI DE NIOBEC

Niobec ^{Nb}
UNE COMPAGNIE DE MAGRIS



SOMMAIRE

- 01** Introduction
- 02** Contexte de création du Comité de suivi
- 03** Une formule à l'image du milieu
- 04** Une participation active
- 05** Dons et commandites
- 06** Évaluation du Comité par les membres
- 07** Perspectives 2024
- 08** Remerciements

INTRODUCTION

Le présent document rend compte des démarches de création du Comité de suivi de Niobec et résume les activités et les différents travaux du Comité. Il vise à témoigner de la participation du Comité de suivi à l'amélioration continue des opérations de Niobec couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Ce document a été préparé par la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), une entreprise spécialisée en participation publique. En plus d'avoir collaboré à la création du Comité de suivi, Transfert anime les rencontres et rédige les comptes rendus à titre de ressource indépendante.

Ce rapport d'activités vise aussi à valoriser les résultats obtenus et à susciter l'intérêt à participer au Comité. Il a été produit dans un souci de synthèse afin d'en faciliter la lecture. Ce rapport a été révisé puis adopté par les membres du Comité de suivi.

Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus et les présentations disponibles sur le site Internet de Niobec à la section dédiée au Comité, à l'adresse suivante : <https://www.magrispm.com/niobec>



CONTEXTE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI



Depuis le 31 décembre 2015, la Loi sur les mines oblige les exploitants miniers à constituer un Comité de suivi pour chaque bail minier nouvellement délivré sur l'ensemble du territoire du Québec. En 2017, l'exploitation minière de Niobec nécessitait une nouvelle demande de bail minier auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) puisque la zone de minage souterraine dépassait légèrement les limites du bail en surface actuel. Une nouvelle demande de bail impliquait donc la mise en place d'un comité de suivi.

Le Comité de suivi est plus qu'une obligation pour Niobec. Il s'inscrit dans ses valeurs d'intégrité, d'excellence, de sécurité et de respect. En effet, ces valeurs définissent le modèle d'affaires de Niobec et représentent les assises de sa culture organisationnelle. C'est pourquoi la transparence, le respect et l'écoute guident les échanges au Comité de suivi de Niobec dans le but de prendre en compte les préoccupations et les attentes des différents acteurs du milieu dans le développement des activités de la minière.

Depuis le 31 décembre 2015, la Loi sur les mines oblige les exploitants miniers à constituer au Comité de suivi pour chaque bail minier nouvellement délivré sur l'ensemble du territoire du Québec.

UNE FORMULE À L'IMAGE DU MILIEU

La formule du comité utilisée pour le Comité de suivi de Niobec est basée sur le guide de bonnes pratiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/energie-ressources-naturelles/publications/#c13876>

Rôle et objectifs du Comité de suivi de Niobec

Le rôle du Comité de suivi de Niobec, adopté publiquement, est de faciliter l'échange d'information sur Niobec afin de sensibiliser la communauté locale aux activités de la minière et d'aider Niobec à mieux comprendre les préoccupations et les attentes de ses parties intéressées et les impacts potentiels de ses activités.

Ce rôle s'accompagne de plusieurs objectifs qui ont été adoptés par les membres du comité.

Engagements de Niobec :

- Partager de manière ouverte et transparente les informations nécessaires, et qu'elle est en mesure de divulguer, pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions ;
- Répondre aux demandes, aux commentaires et aux suggestions exprimés par les membres du Comité ;
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité ;
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures :
 - Le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant) ;
 - Le remboursement des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Saint-Honoré.
- Rendre disponibles sur le site Internet de l'entreprise les documents relatifs aux travaux du Comité ;
- Produire annuellement et rendre disponible sur le site Internet un rapport des activités du Comité.

Engagements des membres :

- Participer activement à environ trois rencontres par année (mandat de deux ans, renouvelable) ;
- Exercer leur mandat de bonne foi, dans le meilleur intérêt de la collectivité ;
- Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leurs expériences ;
- Valider les comptes rendus des rencontres.

Déroulement des rencontres

Les réunions du Comité se déroulent généralement de la façon suivante :

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour ;
2. Présentation du Moment Valeur de Niobec ;
3. Validation du compte rendu de la réunion précédente et retour sur les actions de suivi notées dans les rencontres précédentes ;
4. Mise à jour sur les opérations, les activités et les relations communautaires de Niobec (Résultats santé et sécurité, résultats opérationnels, communications récentes à la communauté) ;
5. Période d'échanges avec les membres et informations du milieu ;
6. Présentation sur un sujet d'intérêt ou sur un sujet thématique donnée par un représentant de la mine Niobec ou un expert invité.

Ce déroulement permet d'aborder en profondeur des sujets qui sont d'intérêt pour les membres tout en s'assurant de faire les suivis à chaque rencontre sur la prise en compte, par Niobec, des recommandations émises par le Comité.

Composition du Comité de suivi

La composition du Comité se veut le reflet des parties prenantes représentatives des enjeux liés aux activités de Niobec, permettant ainsi une expression diversifiée d'opinions lors des rencontres. En plus des représentants de Niobec qui siègent à titre de personnes-ressources et de deux représentants de Transfert, le comité est maintenant composé de huit membres. Six substituts ont également été nommés pour assurer une présence en cas d'absence d'un des membres. Au besoin, des experts ou d'autres personnes-ressources peuvent être invités à fournir des compléments d'information sur les thématiques abordées.

À la fin de l'année 2023, la composition du Comité était la suivante :

Secteurs	Membres	Substituts
RÉSIDENTS	Voisins de la mine 1 M. Rosaire Gaudreault	M. Élie-Marie Tremblay
	Résidents de Saint-Honoré 2 M. Éric Tremblay	Mme Christine Gauthier
ORGANISMES MUNICIPAUX	3 M. Peter Villeneuve	M. Richard Duguay
	4 Mme Josianne Pelosse	
SOCIO-ÉCONOMIQUE	5 Mme Sandra Rossignol	Mme Marlène Gaudreault
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	6 M. Serge Simard	M. François Rompré
ENVIRONNEMENT	7 M. Gérald Morin	M. Richard Sirois

UNE PARTICIPATION ACTIVE

Durant l'année, les membres ont participé à 3 (trois) rencontres en présentiel.

Calendrier de rencontres 2023

Le plan de travail ainsi que le calendrier des rencontres sont établis par les membres afin d'approfondir divers sujets d'intérêts qui sont détaillés ci-dessous :

	Rencontres	Sommaires
4 AVRIL 2023	RENCONTRE # 14 Présentation de la mission et vision de Niobec mises à jour. Présentation mise à jour de l'Unité de traitement des eaux de mine (UTEDM) et sur l'activité sismique de Niobec.	Les sujets de discussion pour l'année 2023 ont été confirmés. Les enjeux relatifs sur la gestion de l'eau et sur l'activité sismique ont été présentés aux membres du Comité. L'ajout du Moment Valeur a aussi fait l'objet de cette discussion et sera transporté lors des prochaines rencontres.
12 JUILLET 2023	RENCONTRE # 15 Visite terrain des installations reliées à la gestion de l'eau. Présentation mise à jour sur le suivi des actions, le moment Valeur et les résultats AAD.	Les membres du comité ont visité six lieux des installations reliées à la gestion de l'eau lors d'une visite terrain. Niobec a présenté des mises à jour de ses différents projets. Durant le Moment Valeur, Niobec a partagé qu'une brigade de la minière a été sélectionnée parmi les meilleures pour participer à la compétition finale de Sauvetage Minier du Québec ayant lieu à Val-d'Or en mai dernier.
17 NOVEMBRE 2023	RENCONTRE # 16 Présentation de la politique de dons et commandites. Présentation du premier rapport ESG de Magris et la gestion du béryllium chez Niobec.	En plus de partager les résultats et objectifs habituels, cette rencontre a permis à Niobec de présenter le premier rapport ESG (rapports des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) de Magris, la compagnie mère de Niobec. Niobec a présenté le programme de gestion des poussières dans ses installations et le nouveau projet de vestiaire double à l'entrée du site.

Contribution des membres du Comité

Lors des rencontres du Comité, les membres ont eu l'occasion de poser leurs questions et d'émettre des suggestions et demandes aux représentants de Niobec. Par leurs idées, leurs connaissances et leur expertise, les membres ont pu apporter diverses contributions.

Le tableau ci-dessous vise à fournir un exemple :

Contributions du comité	Impacts positifs
L'incorporation du "Moment Valeur" à l'ordre du jour des rencontres.	Les membres ont bien accueilli ce changement leur permettant d'en savoir plus sur les activités de Niobec principalement en lien entre la relation employeur/employé.
Le partage d'expérience du Comité en lien avec le béryllium et la sensibilisation faite auprès de Niobec.	<p>Sujet abordé en Comité</p> <p>Présentation de la gestion du béryllium auprès du Comité et du projet de vestiaire double. Niobec a pu partager le sérieux avec lequel il gère les risques associés au béryllium afin de rassurer les membres du Comité et la communauté.</p> <p>Renforcer l'importance de la santé/sécurité pour Niobec, une valeur de l'entreprise.</p>
Lecture du rapport ESG et le désir du Comité de voir la contribution de Niobec à la lutte aux GES.	<p>Niobec a présenté aux membres du Comité le premier rapport ESG de Magris, la compagnie mère de Niobec. Le Comité en a beaucoup appris sur la contribution du niobium à la lutte aux GES et a incité Niobec à en parler davantage et partager leurs actions dans la communauté.</p> <p>Le Comité a également encouragé Niobec à poursuivre ses actions et a demandé un suivi étroit sur cette question.</p>

DONS ET COMMANDITES

Le maintien de bonnes relations avec la communauté est au cœur des priorités de Niobec. L'implication communautaire et les commandites de l'entreprise pour l'année 2023 se résument comme suit :

- Le budget de dons et commandites de Niobec s'élevait à 150 000\$ réparti dans quatre axes d'intervention : la santé, le développement durable, l'éducation et le sport en plus des activités locales propres au territoire de la Ville de St-Honoré ;

- Plus de 40% du budget a été octroyé à des organismes œuvrant dans le domaine de la santé comme LEUCAN et la Maison des soins palliatifs ;
- Environ 12 000\$ ont été octroyés en bourses d'études dans divers établissements, par exemple, au Cégep de Jonquière où des programmes de formations sont donnés en lien avec les besoins en recrutement de Niobec (chimie analytique, électronique, procédés de traitement de minerai) ;
- Près de 35% des dons et commandites octroyés ont été remis aux voisins immédiats de Niobec (Festival Saint-Honoré dans l'vent et divers organismes communautaires et évènements de la municipalité).

ÉVALUATION DU COMITÉ PAR LES MEMBRES

Après une année de travaux, les membres de la communauté du Comité de suivi ont eu l'opportunité de partager leur appréciation globale à l'égard du fonctionnement et du déroulement des rencontres de façon individuelle et anonyme via un sondage en ligne (*questions au sondage en Annexe 1*).

Il est à noter que trois (3) membres de la communauté sur un total de sept (7) ont répondu au sondage.

- Les membres se disent satisfaits (33,33%) ou très satisfaits (66,67%) du fonctionnement des rencontres du Comité de suivi.
- Concernant le contenu des rencontres, les membres sont satisfaits (66,67%) ou très satisfaits (33,33%) de l'ensemble des éléments présentés soient le partage d'information sur les développements récents de Niobec, le retour sur les suivis, le partage d'information provenant des membres, les présentations effectuées par Niobec et la qualité des réponses aux questions.
- Au niveau des suggestions pour améliorer les travaux du comité, les membres soulignent la transparence des dirigeants de Niobec et que le fonctionnement actuel convient entièrement. Un membre rappelle l'importance du rôle de Comité dans le partage d'informations entre la compagnie et la communauté.
- Concernant la logistique, les membres ont une opinion neutre (33,33%) ou satisfaits (66,67%) du lieu des rencontres, de l'horaire et de la durée. Pour ce qui est de la planification, de la facilitation des rencontres, le déroulement des rencontres, les comptes rendus et le délai d'envoi des comptes rendus, les membres sont satisfaits (66,67%) ou très satisfaits (33,33%). En guise de commentaires, les membres soulignent que les rencontres sont longues et qu'un membre du Comité devrait assister à l'assemblée générale de la ville pour en entendre davantage sur les préoccupations de la communauté.

- Les membres sont d'accord (33,33%) ou fortement en accord (66,67%) de l'affirmation que les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité. Quant aux échanges, discussions et consultations qui permettent d'établir une collaboration avec Niobec et qu'il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration suite aux enjeux soulevés, les participants se disent neutres (33,33%) ou fortement en accord (66,67%).
- Dans un souci d'amélioration, un membre du comité a observé que les réunions étaient longues. Un autre membre a proposé qu'une personne représentant le Comité assiste à l'assemblée générale de la ville pour entendre les préoccupations de la communauté.

PERSPECTIVES 2024

Trois (3) rencontres pertinentes du Comité ont eu lieu en 2023. Niobec continue de valoriser ce moyen de liaison entre la communauté et la minière. C'est pour cette raison, qu'en 2024, Niobec entend bonifier la formule du Comité, en collaboration avec les membres actuels du Comité, pour le rendre encore plus dynamique. La première rencontre 2024 visera donc à travailler avec les membres pour améliorer la vision du Comité pour les prochaines années. Afin de maintenir le partage d'information de manière ouverte et transparente, le Comité se rencontrera à trois (3) reprises en 2024.

REMERCIEMENTS

L'équipe de Niobec tient à souligner le travail et le temps investi par les membres ayant collaboré et contribué à la réussite du Comité de suivi. Les succès obtenus jusqu'à présent sont intimement liés à cette implication du milieu.

ANNEXE
QUESTIONS SONDAGE – APPRÉCIATION DES
MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE NIOBEC

QUESTIONS SONDAGE – APPRÉCIATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE NIOBEC

1. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré d'appréciation générale (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Des rencontres du Comité de suivi
- Du fonctionnement du Comité de suivi

2. À l'aide de l'échelle suivante ci-dessous, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent le contenu des rencontres (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Le partage d'information sur les développements récents de Niobec
- Le retour sur les suivis à réaliser
- Le partage d'information provenant des membres
- Les présentations effectuées par Niobec
- La qualité des réponses aux questions

3. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec le contenu des rencontres ?

4. Aimerez-vous aborder certains sujets ou thèmes lors des rencontres de 2023?

5. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent la logistique des rencontres (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Le lieu
- L'horaire
- La durée
- La planification
- La facilitation des rencontres
- Le déroulement des rencontres
- Les comptes rendus
- Le délai d'envoi des comptes rendus

6. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec la logistique des rencontres ?

7. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre niveau d'accord avec ces énoncés (en accord - plutôt en accord - plutôt en désaccord - en désaccord - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité
- Les échanges, discussions et consultations tenues lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Niobec et la communauté
- Au cours des échanges, il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté

8. Avez-vous d'autres commentaires, suggestions ou questions ?